

**BUDGET PROVINCIAL 2017-2018 :  
3 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS POUR  
UNE POLITIQUE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, DU LOISIR ET DU SPORT**

**Québec, le 28 mars 2017.** **SPORTSQUÉBEC** accueille favorablement l'annonce par le gouvernement du Québec d'un investissement additionnel de 3 millions de dollars du budget dédié au développement du loisir et du sport, montant principalement axé sur la mise en œuvre de la Politique de l'activité physique et du sport.

Ce secteur d'intervention disposera donc, pour l'année 2017-2018, d'une enveloppe de 81,8 millions de dollars permettant de soutenir les différents acteurs du milieu du loisir et du sport dans la réalisation de leur mission et dans la mise en œuvre de leurs interventions. Un soutien est également dédié aux athlètes québécois évoluant sur les scènes canadienne et internationale, par le biais notamment de crédits d'impôt.

### **Reconduction de Placements Sports pour les 2 prochaines années**

Le ministre Sébastien Proulx a profité de son passage au huis clos du budget provincial pour confirmer la reconduction du programme Placements Sports. 4 millions de dollars par année sont prévus pour 2017-2018 et 2018-2019 afin de soutenir adéquatement les efforts déployés par les fédérations sportives en revenus de source philanthropique.

### **Ajouts dans les infrastructures sportives et de loisirs**

Afin de favoriser la pratique d'activités physiques et de contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population québécoise, le gouvernement du Québec annonce l'ajout de nouveaux investissements dans les infrastructures sportives et de loisirs de près de 150 millions de dollars au Plan québécois des infrastructures 2017-2027.

De cette somme, 50 millions de dollars sont à nouveau affectés au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour soutenir la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives, telles que de nouveaux terrains de soccer et de baseball, des piscines ainsi que des centres sportifs.

### **Mesures liées à l'activité physique dans le plan économique en éducation**

Dans la foulée de la consultation sur la réussite éducative, le gouvernement met en place une nouvelle mesure « À l'école, on bouge au cube! » visant à soutenir les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire pour que les élèves soient physiquement actifs au moins soixante minutes par jour.

Cette mesure permettra aux écoles de compter sur le soutien et l'expertise de l'enseignant d'éducation physique, qui jouera un rôle clé dans la réalisation du projet. Les écoles pourront également acheter du matériel sportif et de plein air et offrir une sortie de plein air ou une classe nature au moins une fois par année à tous leurs élèves.

### **Des précisions à venir**

Tout en reconnaissant l'importance des nouveaux engagements, **SPORTSQUÉBEC** sera à l'affût des mesures tangibles qui seront annoncées au cours des prochaines semaines, tant lors de l'analyse des crédits ministériels que dans le cadre de la Politique en matière de sport, d'activité physique et de loisir actif que le Ministère devrait déposer sous peu. Ces deux étapes devraient notamment préciser l'affectation des nouveaux 3 millions de dollars aux différents programmes gouvernementaux.

**Budget provincial 2017-2018 :  
3M\$ DE PLUS POUR UNE POLITIQUE  
DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, DU LOISIR ET DU SPORT**

---

**Information :**

Michelle Gendron, Coordonnatrice communications stratégiques, **SPORTSQUÉBEC**  
514-346-8306 ou [mgendron@sportsquebec.com](mailto:mgendron@sportsquebec.com)